



Communiqué

Fleurissements plus écologiques des espaces verts

Un nouveau visage pour les quais d'Ouchy

Entamés à l'automne 2023, les travaux d'aménagement et de remplacement des plantes annuelles et bisannuelles au profit de vivaces sont terminés. Renforcement des fleurissements, nouvelles plantations d'arbres, valorisation des surfaces d'accès au lac et biodiversité augmentée: les quais d'Ouchy proposent aujourd'hui un nouveau visage au public et une avancée pour le climat.

Etroitement liés au Plan climat et à une politique de fleurissement toujours plus écologique, d'importants travaux d'aménagement ont été récemment réalisés le long des quais d'Ouchy. Ces nouveaux aménagements concernent la transformation des fleurissements, l'augmentation de la surface de canopée, la valorisation des accès au lac et une meilleure place pour la biodiversité.

Les principes de fleurissement urbain menés par la Ville de Lausanne sont en constante évolution et visent à privilégier des réalisations plus naturelles et écologiques. Les massifs de plantes annuelles et bisannuelles ont ainsi été remplacés par des massifs de plantes vivaces, traduisant une nouvelle image plus naturelle et durable du fleurissement de la ville. Ces massifs sont complétés par plus de 100'000 bulbes sur les quais d'Ouchy offrant une floraison spectaculaire au printemps. Ces pelouses fleuries offriront de nouveaux accès au lac et se mueront en zones de détente pour les adeptes de baignades en période estivale. En complément, le dégrappage (enlèvement du bitume) et la plantation d'arbres sur « les balcons » donnant sur le lac viendront apporter une meilleure respiration des sols et plus de fraîcheur. « Ces nouvelles plantations contribuent à fleurir la ville et à augmenter la canopée lausannoise qui d'ici quelques années constituera de nouveaux espaces ombragés bienvenus aux beaux jours » se réjouit Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture.

Lors de ses flâneries printanières, le public pourra constater une couverture de gravier utilisée localement pour protéger les nouvelles plantations. Les objectifs de ce procédé écologique et durable sont multiples : ils permettent de limiter la croissance des mauvaises herbes, de maintenir la température du sol et d'éviter les phénomènes de ravinement lors des fortes pluies. Ils permettent également de protéger le collet des plantes vivaces de l'humidité hivernale lors de nouvelles plantations. Une fois que la végétation aura poussé, le gravier, qui provient d'une carrière proche de Villeneuve, ne sera quasi plus visible.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 26 mars 2024